



## **Commune de Tonneins**

**Pôle des Affaires Juridiques et de l'Achat Public - Services Mutualisés**  
**Place Zoppola**  
**47400 Tonneins**

**Avis d'appel public à la  
concurrence**

**Pouvoir adjudicateur :**

Désignation :

Commune de Tonneins

Place Zoppola

Pôle des Affaires Juridiques et de l'Achat Public -

Services Mutualisés

47400 Tonneins

Téléphone : 05.53.79.83.19

Adresse internet : <http://www.mairie-tonneins.fr>

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet de l'accord-cadre :**

Fourniture de fioul domestique et gasoil non routier

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

L'avis concerne un accord-cadre.

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

**Lieu principal de livraison :**

1° site : Services techniques municipaux - Zone de suriray - 47400 TONNEINS

2° Site : service propreté - Rue des droits de l'Homme - 47400 TONNEINS

Code NUTS : FR614

**CPV global à la consultation**

**CPV principal :** 09135100-5

CPV additionnel 1 : 09134000-7

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en accord-cadre unique.

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période initiale est de 10 416.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 25 000.00 euros HT.

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 10 416.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 25 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

L'accord-cadre a une durée initiale de 2 année(s).

Il est renouvelable 1 fois par reconduction tacite pour une période de 2 année(s).

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

**Présentation de candidature :**

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

**Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

**Aptitude :**

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers
- **Capacité économique et financière :**
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel spécifique aux prestations objet de l'accord-cadre sur 2 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 2 ans.
- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution de l'accord-cadre

**Procédure :** MAPA ouvert

**Critères d'attribution**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur le critère unique du prix le plus bas.

**Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence de l'accord-cadre : 2019T9A

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/02/2019*

*Date limite de réception des offres : 12/03/2019 à 12:00*

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Délivrance du DCE**

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

**Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Mandat Administratif.

Modalités de financement des prestations : Budget principal.

**Avis périodique :**

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

**Informations sur les reconductions :** Il est renouvelable 1 fois par reconduction tacite pour une période de 2 année(s). Le pouvoir adjudicateur pourra renoncer à la reconduction tacite par dénonciation expresse faite un mois avant l'échéance du contrat par l'envoi d'un préavis au titulaire du marché avec recommandé et accusé de réception. **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :** Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif Bordeaux

**Conditions de remise des candidatures**

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr/>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

**Signature des documents transmis par le candidat**

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique dans la commande publique.

**Profil d'acheteur** : <https://demat-ampa.fr/>

**Le Maire**

**Dante RINAUDO**